

# L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site:  
www.kefinafasso.com

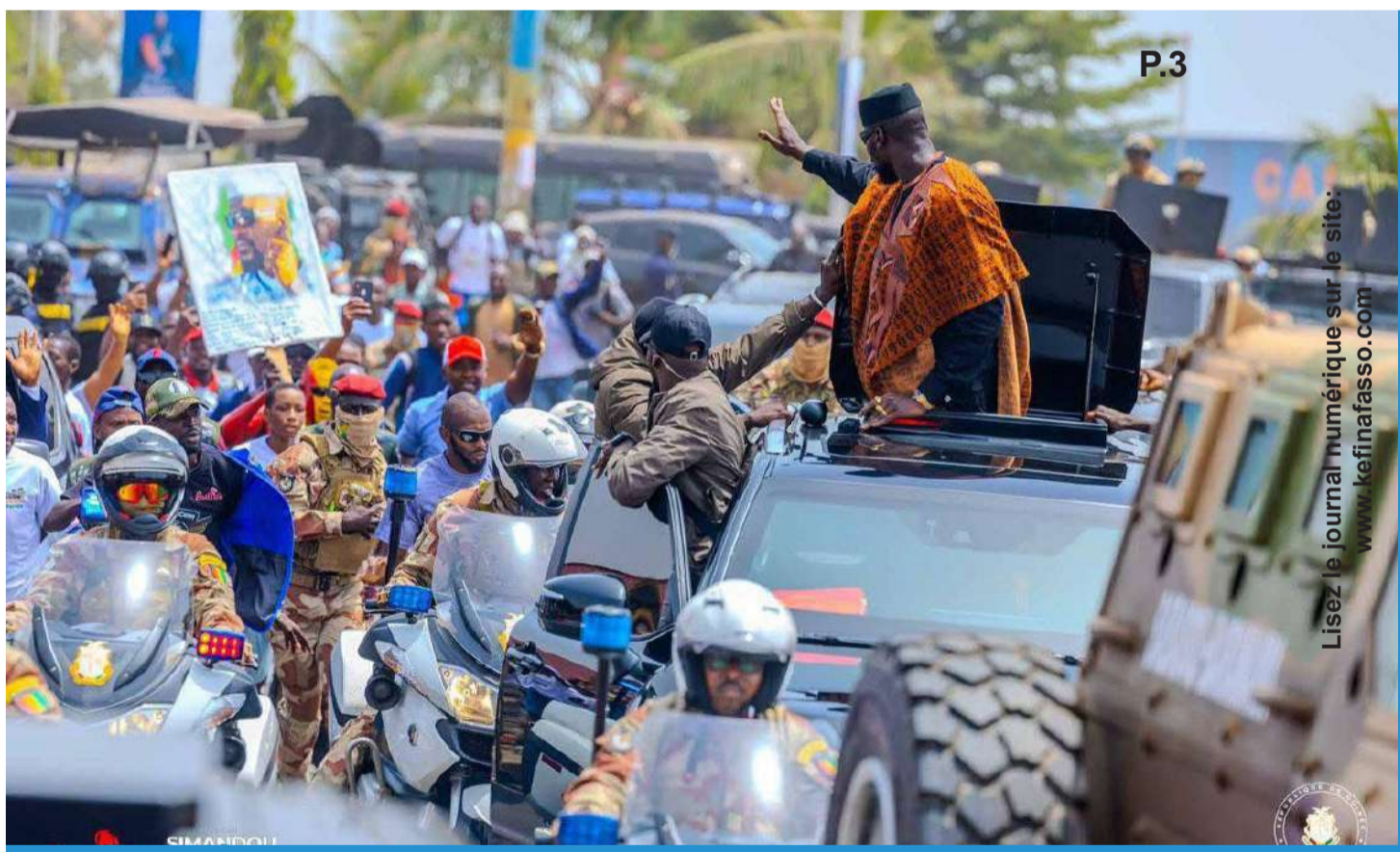
L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 423 DU JEUDI 12 MARS 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Conakry

## Le président Mamadi Doumbouya accueilli à Conakry après trois semaines d'absence inédite



P.3

Lisez le journal numérique sur le site:  
www.kefinafasso.com

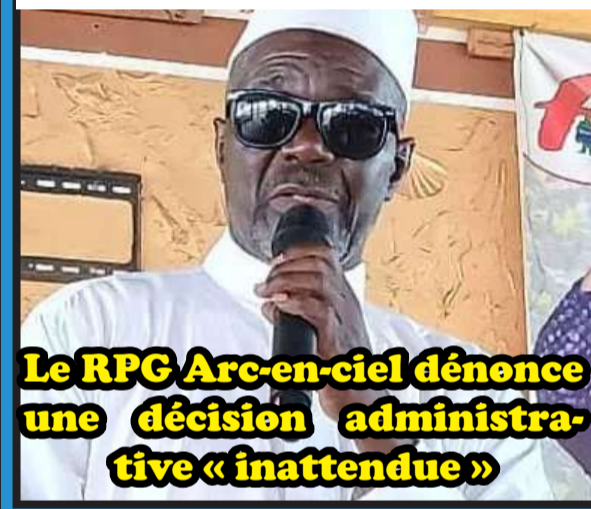
Bloc libéral

P.3



**Disparu depuis trois mois, un responsable du parti réapparaît à la Maison centrale de Coronthie**

Dissolution de partis politiques P.4



**Le RPG Arc-en-ciel dénonce une décision administrative « inattendue »**

Législatives

P.4



**Le président Mamadi Doumbouya rend publics les quotas de députés par circonscription**

Edito à vue d'Aigle

## Mamadi Doumbouya de retour à Conakry

Le vendredi dernier, le président Mamadi Doumbouya a signé son retour à Conakry, après trois semaines d'absence. Il a été accueilli par son épouse Laurianne Doumbouya, des membres du cabinet présidentiel, des membres du gouvernement, la hiérarchie militaire et sécuritaire ainsi que le corps diplomatique. Pour rappel, il s'est d'abord rendu au 39<sup>e</sup> sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, la capitale de la République fédérale d'Éthiopie, avec pour thème "Assurer une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063".

Exploitation des carrières

P.5

**Le ministère des Mines et de la Géologie annule 41 permis**

Plafond des dépenses et cautions électorales

P.6

**Le regard d'Abdoulaye Kourouma (RRD)**

Séisme judiciaire à conakry

P.5

**Dr Ibrahima Kassory Fofana obtient la liberté conditionnelle**

Édito à vue d'aigle



Mamadi Doumbouya de retour à Conakry

Le vendredi dernier, le président Mamadi Doumbouya a signé son retour à Conakry, après trois semaines d'absence. Il a été accueilli par son épouse Laurianne Doumbouya, des membres du cabinet présidentiel, des membres du gouvernement, la hiérarchie militaire et sécuritaire ainsi que le corps diplomatique. Pour rappel, il s'est d'abord rendu au 39<sup>e</sup> sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, la capitale de la République fédérale d'Éthiopie, avec pour thème "Assurer une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063".

Avant de se donner un repos mérité loin de son pays. Une absence qui, on le sait, avait donné lieu à des spéculations et rumeurs de toutes sortes. De l'aéroport international Ahmed Sékou Touré au centre-ville, le Numéro un guinéen a eu droit à un accueil triomphal de la part des populations de Conakry. Après

avoir remporté, sans grande difficulté, le scrutin présidentiel du 28 décembre 2025, l'actuel locataire du palais Mohammed V a été investi dans ses fonctions le 17 janvier 2026 au stade Général Lansana Conté de Nongo pour un mandat de 7 ans renouvelable une fois. C'était en présence de ses homologues de Gambie, du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, de la Sierra-Léone, du Libéria, du Rwanda et du Gabon.

Les regards sont désormais tournés vers les législatives et les communales, dont la date a été fixée au 24 mai 2026. De l'avis de tous les observateurs avertis, le président Mamadi Doumbouya aura besoin, les 7 prochaines années, d'une assemblée nationale qui lui soit favorable pour mettre en œuvre son projet de société en faveur des Guinéens de l'intérieur et de la diaspora. D'où l'impérieuse nécessité pour lui de créer un grand parti politique pour l'accompagner de bout en bout.

C'est dans ce cadre que le Premier ministre Amadou Oury Bah a eu une rencontre avec les leaders des partis et mouvements alliés de GMD pour parler entre autres de ce sujet d'actualité.

Depuis la fixation de la date des législatives et des communales, il y a des sorties des partis politiques et des personnalités indépendantes pour faire part de leur volonté de prendre part à ces consultations électorales dont l'importance n'est plus à démontrer. Pour ce qui est du camp présidentiel, c'est le branle-bas de combat entre toutes celles et tous ceux qui caressent légitimement le secret espoir de porter les couleurs du parti présidentiel en gestation. Les divisions commencent déjà à naître par endroits. Sans oublier le cas des présidents de délégation spéciale qui aimeraient continuer leur bail à la tête de leurs communes et qu'une quarantaine de partis politiques viennent d'être dissous par un arrêté du ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

Kéfina Diakité

La Guinée au défi de la vérité — Entre chocs extérieurs et assainissement intérieur

Par Kéfina Diakité

La semaine qui s'achève aura été celle de toutes les tensions, mais aussi de toutes les révélations. Entre les ondes de choc d'un Moyen-Orient en feu et le déballage médiatico-judiciaire d'une institution en dérive, la République de Guinée navigue dans des eaux tumultueuses, cherchant sa boussole entre résilience économique et intégrité morale.



L'Économie sous perfusion : Le prix du sang et du pétrole. Le conflit en Iran n'est plus une simple dépêche internationale ; il est devenu le visiteur indésirable de chaque foyer guinéen. Cette semaine, le baril de pétrole a continué sa course folle, mettant à rude épreuve les nerfs de la SONAP et les réserves de la BCRG.

À Conakry, le « panier de la ménagère » ressemble de plus en plus à un défi d'équilibriste. L'inflation importée, gonflée par l'explosion des coûts du fret maritime, pèse sur le riz, l'huile et le sucre. Si le gouvernement tente de colmater les brèches par des mesures de stabilisation, le citoyen, lui, scrute l'horizon avec une question obsédante : jusqu'où monnaie et patience pourront-elles tenir ?

Justice Boussole : Le miroir brisé de l'AGEPI

Pendant que le monde s'affronte pour des enjeux géopolitiques, une autre bataille — symbolique celle-là — a secoué la capitale.

Le procès de l'AGEPI est devenu le feuilleton national de la semaine.

Les révélations qui ont filtré du TPI de Kaloum sont accablantes. On y a découvert une institution non seulement en fin de cycle, mais en état de décomposition avancée :

- Une faillite sociale : 9 mois de salaires impayés pour la secrétaire et 5 mois d'arriérés de loyer. Un record de gestion désastreuse pour ceux qui prétendaient diriger les patrons de presse.

- Le naufrage des excuses : L'argument du clan sortant, prétendant que le congrès était bloqué parce que les « journalistes étaient occupés », a volé en éclats. Rappelons-le : l'AGEPI est une affaire de patrons, pas de personnel.

L'image de cette équipe s'accrochant au pouvoir jusqu'à la veille de l'investiture présidentielle, espérant capter des primes ima-

ginaires tout en délaissant ses charges de base, restera comme le symbole d'un « mercenariat » médiatique en fin de course.

Le front social : Une attente de clarté

Au-delà de ces soubresauts, la semaine a été marquée par une attente silencieuse mais profonde. Le peuple observe la « Justice Boussole » à l'œuvre. Que ce soit pour trancher les litiges corporatistes ou pour protéger l'économie nationale contre les spéculateurs de crise, l'exigence de rupture reste intacte.

La Guinée de mars 2026 ne veut plus de « parasites » de l'aide publique. Qu'ils soient dans les bureaux feutrés de l'administration ou à la tête d'associations professionnelles, l'heure des comptes a sonné. Le délibéré attendu pour le 25 mars dans l'affaire AGEPI sera, à cet égard, un test de crédibilité pour l'ensemble de l'appareil judiciaire.

En résumé : Ce qu'il faut retenir

Domaine	Événement Clé	Impact
Économie	Crise iranienne persistante	Pression maximale sur le prix du carburant et du transport.
Justice	Procès AGEPI (Réquisitoire)	Mise à nu d'une gestion calamiteuse (impayés chroniques).
Société	Vie chère à Conakry	Vigilance accrue sur les stocks de denrées de base.

Diplomatie guinéenne

Dr Morissanda Kouyaté apporte des précisions sur le rappel de 12 ambassadeurs

Douze (12) ambassadeurs ont été récemment rappelés par les autorités guinéennes. Le lundi 09 mars 2026, Dr Morissanda Kouyaté, le chef de la diplomatie, a mis à profit la réunion de cabinet de son département pour donner les raisons de ce rappel qui fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le pays.



« Son Excellence Dr Morissanda Kouyaté, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Étranger, a présidé la réunion de cabinet hebdomadaire du Département ce lundi 09 mars 2026.

A l'issue du compte rendu de la réunion technique, Son Excellence Monsieur le Ministre s'est félicité de la qualité du rapport présenté et a donné des instructions claires pour la mise en application des points évoqués.

Il a adressé ses sincères remerciements aux cadres du Département pour leur forte mobilisation

à l'occasion de l'accueil que le peuple de Guinée a bien voulu réserver à Son Excellence Monsieur Mamadi Doumbouya, Président de la République, Chef de l'État, à l'issue de sa brillante participation au 39<sup>e</sup> Sommet de l'Union Africaine, suivie d'un séjour de repos bien mérité à l'étranger.

Monsieur le Ministre a également rappelé la dynamique actuelle marquée par la poursuite des réformes engagées en République de Guinée sous le leadership du Président de la République, dans la perspective de la consolidation des acquis de la transition en mettant un accent sur les réformes institutionnelles, politiques et administratives.

Il a insisté sur la nécessité d'un changement de mentalité à tous les niveaux de l'administration et a invité les cadres à mesurer la portée symbolique et historique de chacune de leurs actions dans ce contexte de transformation nationale.

Evoquant, par ailleurs, le rappel d'une dizaine d'Ambassadeurs Guinéens, à travers un décret du Chef de l'État, Monsieur le Ministre a indiqué que cette décision s'inscrit dans une logique de bonne gouvernance administrative, visant à faire prévaloir le droit à la retraite pour certains et à lutter contre la sédentarisation au sein de l'administration publique pour d'autres.

Pour finir, il a exhorté les cadres du Département à faire preuve de courage, de responsabilité et d'engagement, tout en les exhortant à garder foi en leur pays et en la vision du Président de la République. », lit-on dans le compte-rendu de la réunion de cabinet du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger.

Kaba Kankoula



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication & Rédacteur en chef: Amadou Sadjo Diallo

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



Conakry

## Le président Mamadi Doumbouya accueilli à Conakry après trois semaines d'absence inédite

Le président de la République, Mamadi Doumbouya, est rentré à Conakry le vendredi 6 mars 2026 après plusieurs semaines passées à l'étranger. À son arrivée à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré, le chef de l'État a été accueilli par la première dame Lauriane Doumbouya, le Premier ministre Amadou Oury Bah, ainsi que plusieurs hauts responsables de l'État.



Parmi les personnalités présentes figuraient également le ministre secrétaire général de la Présidence, Amara Camara, le ministre directeur de cabinet de la Présidence, Djiba Diakité, des membres du gouvernement, des responsables d'institutions républicaines, le corps diplomatique et consulaire, ainsi que la haute hiérarchie militaire et paramilitaire.

Ce retour intervient après près de

trois semaines d'absence du chef de l'État, une période marquée par l'absence de communication officielle et qui avait suscité diverses spéculations, notamment autour de son état de santé.

Au-delà de l'accueil officiel, de nombreux citoyens s'étaient mobilisés pour saluer le retour du président de la transition. De l'aéroport international Ahmed Sékou Touré jusqu'au Palais Mohammed V, des groupes de sympathi-

sants se sont massés le long de l'autoroute Fidel Castro, brandissant drapeaux et pancartes, dans une ambiance marquée par des chants, des applaudissements et des slogans de soutien.

Pour certains responsables locaux, cette mobilisation traduit l'attachement d'une partie de la population au chef de l'État. Moussa Diallo, président de la délégation spéciale de Matoto, dit surtout retenir l'engouement

observé lors de l'arrivée du président.

« Les polémiques, je ne sais pas tellement. Mais ce que je sais, c'est l'engouement que j'ai vu à l'aéroport. La population s'est déplacée pour venir rencontrer le président après une absence plus ou moins longue », a-t-il déclaré.

Selon lui, le déplacement du président à l'étranger et la période de repos qui a suivi relèvent d'une situation normale.

« On sait qu'il a été en Éthiopie et qu'il a pris du repos. C'est normal après plusieurs années de travail. Notre joie aujourd'hui, c'est de le retrouver en forme », a-t-il ajouté, estimant que ce retour rassure ses partisans.

Parmi les citoyens présents, Ibrahima Khalil Camara explique avoir fait le déplacement pour saluer le chef de l'État.

« Je suis venu pour la réception de mon président de la République. Il nous a beaucoup manqué. Un fonctionnaire a besoin de repos et aujourd'hui nous sommes contents de le voir revenir », a-t-il affirmé.

Selon lui, l'essentiel reste désormais la poursuite des actions engagées.

« S'il m'était donné de lui parler, je lui demanderais de continuer

le travail qu'il a commencé pour le développement du pays », a-t-il indiqué.

Présent également à l'aéroport, Vévé Koïvogui, président du collectif des personnes handicapées diplômées sans emploi, dit être venu exprimer son soutien au chef de l'État tout en portant les préoccupations de son organisation.

« Nous sommes venus accueillir le président de la République et le remercier pour ses efforts. Mais nous voulons aussi lui faire entendre notre cri de cœur. Nous sommes des handicapés diplômés sans emploi et nous voulons servir notre nation », a-t-il expliqué.

Cette personne à mobilité réduite exprime que l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées diplômées constituerait un signal fort pour l'inclusion sociale en Guinée.

Avant ce retour, le président Mamadi Doumbouya avait effectué un déplacement à Addis-Abeba, en Éthiopie, où il a pris part au sommet de l'Union africaine. Une participation qui, selon les autorités, s'inscrit dans la dynamique de repositionnement diplomatique de la Guinée sur la scène internationale.

Samuel Demba. D



Sénégal

## Le parti au pouvoir se positionne face à la coalition présidentielle

Au Sénégal, le Pastef, le parti au pouvoir, serre les rangs. Alors que le fossé se creuse entre le président Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre, Ousmane Sonko, de nombreux cadres du Pastef ont pris position, ces dernières 24 heures, en faveur du chef de leur parti, Ousmane Sonko. Et donc contre la coalition « Diomaye président » qui a tenu sa première assemblée générale, samedi 7 mars, et se structure pour devenir une force alternative au Pastef, en vue des prochains rendez-vous électoraux.



Ousmane Sonko, « le gardien de la révolution », peut-on lire sur la page Facebook de la porte-parole du gouvernement, Marie Rose Faye. Idem pour le ministre de la Fonction publique, Olivier Boucal. Via les réseaux sociaux, ces dernières heures, les cadres du parti Pastef choisissent leur camp. Pour beaucoup, structurer une force politique alternative au Pastef est une trahison du président Bassirou Diomaye Faye au parti qui l'a porté au pouvoir.

« Comment tout d'un coup, Bassirou Diomaye Faye, se demande Guy Marius Sagna, député du Pastef, qui a été élu pour le projet d'un parti politique, peut prendre ses distances avec ceux-là qui ont élaboré ce projet-là ? Ça n'a pas de sens. Il est en train de trahir le projet de Pastef. Il est en train d'opérer un hold-up d'une

mobilisation formidable, populaire des citoyens sénégalais. » Et la vertigineuse dette publique ?

Incompréhension aussi du côté de l'opposition qui, face à une dette publique vertigineuse, des difficultés économiques à venir du fait de la guerre en Iran, se désolent de ces divisions entre le chef de l'État et son Premier ministre. « Au lieu de mobiliser l'ensemble des énergies pour susciter un sursaut national et faire face aux problèmes, dit Thierno Alassane Sall, député non inscrit, Sonko et Diomaye ajoutent de la division. Ils constituent aujourd'hui des problèmes au lieu d'être des solutions. »

Depuis samedi, Ousmane Sonko n'a fait aucune déclaration au sujet de cette réunion de la coalition « Diomaye président » qui doit servir à préparer « les prochaines échéances électorales », comme stipulé dans sa charte. Le 1er mars, le chef du Pastef avait, cependant, appelé ses militants à ne pas accorder trop d'intérêt à cette coalition, incapable, selon lui, de concurrencer le parti Pastef.

RFI

Bloc libéral

## Disparu depuis trois mois, un responsable du parti réapparaît à la Maison centrale de Coronthie

Trois mois après sa disparition inexplicable, Moussa Massa Douago Guilavogui, directeur adjoint de la campagne du parti lors de la présidentielle du 28 décembre dernier, a été localisé à la Maison centrale de Coronthie. Une réapparition qui relance les interrogations autour des circonstances de son enlèvement, dont les auteurs restent dans l'ombre.



Une déclaration publiée par le Bloc Libéral en décembre dernier, indiquait que Moussa Massa Douago Guilavogui avait été enlevé dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 décembre 2025 dans la commune de Matoto, soit quelques semaines avant l'élection présidentielle. Depuis, aucune information officielle n'avait été donnée sur sa situation, alimentant l'inquiétude de sa famille et de ses proches.

Le lundi, 09 mars 2026, le président du Bloc Libéral, s'est rendu à la Maison centrale de Coronthie accompagné de l'épouse du militant pour lui rendre visite. Mais l'accès à l'établissement pénitentiaire leur a été refusé.

« Nous sommes venus avec sa femme, mais on nous a fait savoir que les visites ne sont pas encore autorisées pour le moment », a expliqué Oumar Sanoh.

Malgré cette restriction, Oumar Sanoh dit éprouver un certain soulagement après des mois d'incertitude. « L'information la plus importante, c'est de savoir que nous avons retrouvé l'un de nos responsables. Le fait qu'il soit localisé est déjà un soulagement pour le parti et pour ses proches », a-t-il déclaré.

Le président du BL affirme toutefois ne toujours pas connaître les circonstances de cette disparition ni les raisons de l'arrestation de leur collaborateur. « Pour l'instant, je ne sais pas pourquoi notre ami a été enlevé ni pourquoi il a été retrouvé à la maison centrale. Je n'ai pas encore d'informations réelles », a-t-il indiqué.

Le parti a saisi ses avocats afin d'engager des démarches judiciaires pour faire la lumière sur cette affaire.

De son côté, l'avocat de la défense, Me Faya Gabriel Kamano, précise que Moussa Massa Douago Guilavogui a été placé sous mandat de dépôt vendredi dernier avec douze autres personnes. Ils sont poursuivis pour atteinte aux institutions de la République, atteinte à l'intégrité du territoire national et complicité.

Le mis en cause a été transféré dans cette maison d'arrêt, dans un état de santé préoccupant. Maître Faya Gabriel Kamano, l'un des avocats indique que l'état de santé de leur client suscite des inquiétudes. « Mon confrère qui s'est rendu à la Maison centrale pour le voir m'a rapporté que notre client est très souffrant, vraiment malade, et qu'il a besoin de soins. Nous sommes en train de voir avec les médecins de la Maison centrale les recommandations médicales pour sa prise en charge », a-t-il confié.

Cette réapparition, après trois mois de disparition à quelques jours de la présidentielle, soulève de nombreuses interrogations dans l'opinion publique, d'autant que les circonstances de son enlèvement restent, pour l'heure, inconnues.

Samuel Demba. D

Législatives

# Le président Mamadi Doumbouya rend publics les quotas de députés par circonscription

Dans le cadre des élections législatives à venir, le Président de la République Mamadi Doumbouya a fixé le lundi 9 mars 2026 le quota de députés attribué à chaque circonscription électorale du pays. Dans le décret, le Président de la République a fixé le nombre de députés à 147.



Les 2/3 des députés, soit 98, sont élus au scrutin majoritaire uninominal à un tour. Quant au nombre de députés élus à l'uninominal et au plurinominal par circonscription électorale, il est compris entre 1 et 5 élus. La règle de détermination, selon le décret, est attribuée comme suit :  
 – Un député est attribué à chacune des quatre circonscriptions électorales d'ambassade ;  
 – Pour les 46 circonscriptions restantes, on détermine le quotient démographique en divisant le nombre total d'habitants par le nombre de députés restants au scrutin majoritaire uninominal/

plurinominal, soit 94 députés ;  
 – Toutes les circonscriptions dont le nombre d'habitants est inférieur à ce quotient se voient attribuer chacune un député ;  
 – Pour les circonscriptions ayant un nombre d'habitants supérieur au quotient démographique, pour avoir le nombre de députés, on divise le nombre d'habitants de la circonscription par le quotient, dont la limite est de 5 députés ;  
 – Le quotient démographique est fixé à 186 395 habitants.  
 – Conformément aux données issues du RGPH-4, le nombre de députés par circonscription est fixé comme suit :

**Région de N'Zérékoré**

Circonscription électorale de N'Zérékoré : 4 ;  
 Circonscription électorale de Yomou : 1 ;  
 Circonscription électorale de Lola : 1 ;  
 Circonscription électorale de Beyla : 3 ;  
 Circonscription électorale de Guékédou : 2 ;  
 Circonscription électorale de Macenta : 2 ;

**Région de Faranah**

Circonscription électorale de Kisdougou : 2 ;  
 Circonscription électorale de Faranah : 2 ;  
 Circonscription électorale de Dabola : 2 ;  
 Circonscription électorale de Dinguiraye : 2 ;

**Région de Kankan**

Circonscription électorale de Kankan : 5 ;  
 Circonscription électorale de Siguiri : 5 ;  
 Circonscription électorale de Mandiana : 4 ;  
 Circonscription électorale de Ké-

rouané : 2 ;  
 Circonscription électorale de Kouroussa : 2 ;

**Région de Mamou**

Circonscription électorale de Dalaba : 1 ;  
 Circonscription électorale de Mamou : 2 ;  
 Circonscription électorale de Pita : 2 ;

**Région de Labé**

Circonscription électorale de Labé : 3 ;  
 Circonscription électorale de Koubia : 1 ;  
 Circonscription électorale de Lélouma : 1 ;  
 Circonscription électorale de Mali : 2 ;  
 Circonscription électorale de Tougué : 1 ;

**Région de Kindia**

Circonscription électorale de Kindia : 4 ;  
 Circonscription électorale de Coyah : 2 ;  
 Circonscription électorale de Dubréka : 3 ;  
 Circonscription électorale de Forécariah : 2 ;  
 Circonscription électorale de Téliélé : 2 ;

**Région de Boké**

Circonscription électorale de Boké : 4 ;  
 Circonscription électorale de Bofa : 2 ;

Circonscription électorale de Fria : 1 ;  
 Circonscription électorale de Koundara : 1 ;  
 Circonscription électorale de Gaoual : 1 ;

**Région de Conakry**

Circonscription électorale de Kassa : 1 ;  
 Circonscription électorale de Kaloum : 1 ;  
 Circonscription électorale de Dixinn : 1 ;  
 Circonscription électorale de Matam : 1 ;  
 Circonscription électorale de Gbèssia : 3 ;  
 Circonscription électorale de Matoto : 1 ;  
 Circonscription électorale de Tombolia : 2 ;  
 Circonscription électorale de Lambanyi : 2 ;  
 Circonscription électorale de Ratomia : 1 ;  
 Circonscription électorale de Sonfonia : 2 ;  
 Circonscription électorale de Kagbélén : 2 ;  
 Circonscription électorale de Sanyoh : 2 ;  
 Circonscription électorale de Manéah : 1 ;

Ambassades et consulats  
 Europe : 1 ; Asie : 1 ; Amérique : 1 et Afrique : 1.

Samuel Demba. D

## Kankan Des femmes de Töron-Banankö vent debout contre la transhumance

Selon le site Guineenews, une scène inhabituelle s'est produite dans la matinée du mercredi 11 mars devant le bloc administratif de la préfecture de Kankan. Des femmes venues de la localité de Töron-Banankö, dans la sous-préfecture de Sabadou-Baranama, se sont rassemblées pour exprimer leur ras-le-bol face aux conséquences de la présence massive de zébus dans leur zone.



À en croire le site d'informations, pour marquer leur colère, certaines manifestantes se sont présentées partiellement dévêtues, un geste symbolique de protestation que l'on retrouve dans certaines traditions locales lorsqu'il s'agit d'interpeller les autorités. Ces femmes dénoncent le fait que les troupeaux en transhumance provoquent régulièrement d'importants dégâts dans leurs exploitations agricoles. Elles affirment que les champs sont souvent ravagés par les animaux en déplacement, compromettant ainsi les récoltes et les moyens de subsistance de nombreuses familles dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture. Elles ont évoqué également une inquiétude grandissante liée à la sécurité dans leur localité. Elles

soutiennent que la circulation des zébus autour du village devient de plus en plus préoccupante, certains animaux se montrant parfois agressifs envers les habitants. Guineenews rapporte qu'au cours de leur mobilisation, les manifestantes ont aussi mis en cause le sous-préfet de Sabadou-Baranama, qu'elles accusent de fermer les yeux sur la présence de bovins étrangers, notamment maliens. Elles dénoncent en outre l'interpellation de plusieurs de leurs proches, actuellement détenus dans le cadre des tensions liées à la gestion de la transhumance dans la zone. À travers cette action, les femmes de Töron-Banankö disent vouloir attirer l'attention des autorités administratives de Kankan afin qu'une solution durable soit trouvée à ce conflit récurrent entre agriculteurs et éleveurs, qui continue d'alimenter les tensions dans la localité, apprend-on de Guineenews.

Kèfina Diakité

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

## Dissolution de partis politiques Le RPG Arc-en-ciel dénonce une décision administrative « inattendue »

Le Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG Arc-en-ciel) figure parmi la quarantaine de partis politiques dissous par un arrêté du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation (MATD). Cette mesure retire à ces formations leur autorisation d'exercer légalement des activités politiques sur le territoire national.



Au lendemain de cette annonce, des responsables du RPG Arc-en-ciel disent avoir appris la nouvelle avec surprise. Ils estiment que leur parti se trouvait encore dans le délai qui leur avait été accordé par les autorités pour se conformer aux exigences administratives.

Membre du Bureau politique national, Mohamed Lamine Kamissoko affirme que cette décision intervient dans un contexte déjà marqué par des tensions entre son parti et les autorités de la transition.

Bien avant cette décision, un premier courrier adressé aux formations politiques fixait au 24 mai prochain la date limite pour régulariser leur situation administrative.

« Contre toute attente, nous prenons aujourd'hui cette décision. Nous ne comprenons pas ce changement soudain. Les

autorités seules peuvent en expliquer les raisons », a réagi Mohamed Lamine Kamissoko.

Le responsable du RPG Arc-en-ciel indique toutefois que le parti compte analyser la décision avant de se prononcer sur les démarches à entreprendre.

« Nous allons examiner la situation afin de comprendre les motivations de cette mesure et déterminer la conduite à tenir », a-t-il ajouté.

Mohamed Lamine Kamissoko estime par ailleurs que cette décision pourrait être liée au statut d'ancien parti au pouvoir du RPG Arc-en-ciel. Selon lui, certains acteurs politiques redouteraient la participation de cette formation à la reconstitution du paysage politique national.

« Certains pensent que le renouvellement de la classe politique peut se faire par décision admi-

nistrative ou par la contrainte. Nous ne partageons pas cette approche », a-t-il soutenu.

Une autre source proche du parti fondé par Alpha Condé relativise toutefois la portée de l'arrêté pris par les autorités. Elle rappelle qu'à la suite d'un accord conclu avec les Forces vives de Guinée, le RPG Arc-en-ciel avait déjà adopté une position claire vis-à-vis de la transition.

« À partir du moment où, d'un commun accord avec les Forces vives, nous avons décidé qu'à compter du 1er janvier 2025 nous ne reconnaitrons plus la junte, nous restons fidèles à cette position. Pour nous, cet arrêté constitue donc un non-événement », a confié cette source.

De leur côté, les autorités expliquent que la dissolution de plusieurs partis politiques s'inscrit dans une volonté d'assainir le fichier des formations politiques. Plusieurs d'entre elles sont accusées de ne pas respecter les obligations prévues par la loi, notamment l'existence d'un siège fonctionnel, la tenue régulière de congrès ou encore la conduite d'activités politiques effectives.

Samuel Demba. D

Exploitation des carrières

Le ministère des Mines et de la Géologie annule 41 permis

Dans un arrêté rendu public le mardi 10 mars 2026, les autorités guinéennes, à travers le ministère des Mines et de la Géologie a annulé plus de quarante permis d'exploitation de carrières. Ledit arrêté invoque notamment les articles 3, 61, 77, 82, 88 et 89 du Code minier, ainsi que les dispositions du décret de 2014 sur la gestion des titres.



I. Exploitation de Dolérite

Les sociétés suivantes perdent leurs droits d'exploitation sur cette roche :

- \* Car Bel Air Mining S.A. (Permis expiré le 24-04-2018)
- \* Car International d'Exploitation (Permis expiré le 02-05-2018)
- \* Chine-Afrique Business

S.A.R.L. (Permis expiré le 23-07-2020)

\* Chine-Haoqiang Mining S.A.R.L. (Permis expiré le 15-11-2020)

\* Shanghai P.U. Zen S.A.R.L. (Deux permis expirés en 2021 et 2022)

\* DCE Construction S.A.R.L. (Deux permis expirés en 2019 et

2020)

\* Société Soumaoro Construction (Soumaco) (Permis expiré le 03-08-2019)

\* Chine 666 Mining Limited S.A.R.L. (Permis expiré le 05-09-2021)

\* Oming Bird Guinea Corporation (Permis expiré le 03-02-2021)

\* Société Cissé S.A.R.L. (Permis expiré le 04-06-2020)

II. Exploitation de Granite

Le granite est la substance la plus touchée par cette vague de retraits, impliquant des acteurs majeurs :

\* Simfer S.A. (Permis expiré le 07-10-2017)

\* Guiter Mining / Guiter S.A. : Cinq titres retirés, dont les dates d'expiration s'étalent de 2020 à 2023.

\* Tudor S.A.R.L. & Tudor S.A.R.L.U. (Titres expirés le 18-

03-2021)

\* Guinea Crown Mining Company (S.A. et S.A.R.L.) : Deux permis expirés en février 2021.

\* Société Brasserau Construction (Permis expiré le 24-02-2018)

\* Car Granite d'Industrie et de Commerce (Permis expiré le 02-06-2017)

\* Interd'Exploitation Carrière (S.I.E.C.) (Permis expiré le 02-05-2018)

\* Sacko Ingénierie et Construction (Permis expiré le 28-12-2017)

\* Société Guinée-Brentoche S.A.R.L. (Permis expiré le 18-05-2019)

\* Granitor S.A.R.L. (Permis expiré le 11-09-2020)

\* Sté de Gestion et de Construction Guinéenne (Permis expiré le 19-04-2023)

\* Société Mac Investissement S.A.R.L. (Permis expiré le 19-12-2021)

\* Société Manquepas Agro-Mining S.A.R.L. (Permis expiré le 26-01-2023)

\* Société Guinéenne de Logistique et de Mines (Permis expiré le 24-08-2023)

\* Société FEBI ITC S.A.R.L. (Permis expiré le 06-07-2022)

\* Société Awassou Investment S.A. (Permis expiré le 24-08-2023)

\* Société Carrière de l'Émergence S.A. (Permis expiré le 12-01-2019)

\* Société MAG S.A.R.L. (Permis expiré le 27-10-2018)

III. Sable et Latérite

Le secteur du sable et de la latérite n'est pas épargné :

\* China Road and Bridge Corporation (CRBC) : Retrait d'un permis de latérite expiré le 09-12-2021.

\* Société Sakon Construction S.A.R.L. (Latérite, expiré le 24-04-2023)

\* Société Agacete S.A.R.L. (Sable, expiré le 05-04-2022)

\* Société Guinée Original Co. Ltd S.A.R.L. (Sable, expiré le 04-08-2022)

Voyages Guinée

\* Société Moncy S.A.R.L. (Sable, expiré le 12-07-2023)

Mamadou Oury



Objectifs flous de la guerre américaine en Iran  
Inquiétude et confusion dans le Golfe

Alors qu'elles ont la stabilité régionale pour priorité, les monarchies du Golfe ne sont pas rassurées par l'évolution constante des objectifs de Washington en Iran car elle ne leur permet pas de voir se dessiner l'issue finale du conflit.



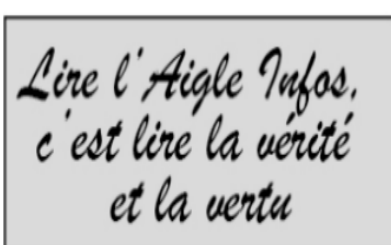
Malgré les différentes déclarations de l'administration américaine sur la possibilité d'une fin prochaine de la guerre contre l'Iran, les monarchies pétrolières du golfe Arabo-Persique - qui ont manifesté leur opposition à ce conflit - ne sont pas encore rassurées. En cause : les buts de guerre affichés par Washington qui n'ont cessé d'évoluer depuis le déclenchement des hostilités, de la destruction des capacités nucléaires de la République islamique au changement de régime à Téhéran, en passant par le programme balistique - la production de missiles - du pays.

à la fois le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz pour la vente de leurs hydrocarbures et les investissements pour la diversification de leurs économies, ces dernières ont bien du mal à voir se dessiner l'issue finale de la guerre.

Or, chaque jour qui passe comporte un risque en raison de la différence stratégique existant entre elles et l'Iran : si Téhéran peut encaisser des pertes, tel n'est pas le cas des pays du Golfe. Résultat : plus les attaques iraniennes durent, plus ils pourraient se trouver contraints de riposter, ce qui déboucherait alors sur le scénario de l'escalade qu'ils tentent d'éviter depuis 11 jours.

« Nous ne savons pas quelle est la stratégie de sortie des États-Unis », indique par exemple Marwan AlBalooshi, chercheur au groupe de réflexion émirien Emirates Policy Center, qui poursuit : « À quel moment seront-ils capables de déclarer victoire ? ». Différence stratégique  
Alors que les monarchies du Golfe ont pour priorité la stabilité régionale afin de permettre

RFI



Séisme judiciaire à Conakry  
Dr Ibrahima Kassory Fofana obtient la liberté conditionnelle

Par la Rédaction

Le ciel judiciaire guinéen s'est éclairci pour l'un des détenus les plus emblématiques de la transition. Ce jeudi 5 mars 2026, la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) a créé la surprise en ordonnant la mise en liberté de Dr Ibrahima Kassory Fofana, ancien Premier ministre sous le régime d'Alpha Condé.



Une décision historique après quatre ans de fer de lance Après une détention préventive et hospitalière entamée en avril 2022, « Kassory » respire enfin l'air de la liberté, bien que celle-ci soit assortie de conditions. Le juge d'appel, Daye Mara, a suivi les réquisitions du parquet spécial pour prononcer cette mise en liberté conditionnelle, invoquant principalement des raisons humanitaires et l'état de santé critique de l'ancien chef du gouvernement.

Cette décision intervient quelques jours seulement après que la CRIEF l'ait condamné en première instance (le 27 février) à une peine de cinq ans d'emprisonnement ferme et à une amende record pour des faits de détournement de deniers publics, enrichissement illicite et blanchiment de capitaux.

Les raisons d'un dénouement attendu L'argument de la santé a pesé lourd dans la balance. Selon les déclarations du procureur spécial Aly Touré, la prise en charge médicale de l'ancien Premier mi-

nistre, resté hospitalisé pendant la majeure partie de son procès, a déjà coûté à l'État guinéen plus de 15 milliards de Francs Guinéens.

Pour ses conseils, qui ont boycotté de nombreuses audiences en dénonçant une « parodie de justice », cette libération est une victoire tardive. Ils ont toujours martelé que la place de leur client était auprès de ses médecins, loin des geôles de la Maison centrale ou des cliniques surveillées.

Le procès en appel : Le combat continue

Si la joie est immense dans le camp du RPG Arc-en-ciel, le parti dont il préside le Conseil exécutif provisoire, la bataille juridique est loin d'être terminée.

• Appel en cours : La défense a immédiatement fait appel de la condamnation de fin février.

• Conditions de liberté : Dr Kassory Fofana est astreint à des mesures de contrôle judiciaire strictes, incluant probablement l'interdiction de quitter le territoire sans autorisation.

Une onde de choc politique Cette libération, même conditionnelle, change la donne politique à quelques mois d'échéances électorales cruciales. Pour de nombreux observateurs, elle marque un assouplissement de la part des autorités de la transition, soucieuses d'apaiser un climat social tendu par les crises économiques et les revendications de l'opposition.

Fait Marquant	Détails
Date de libération	5-6 Mars 2026
Motif principal	État de santé critique
Statut actuel	Liberté conditionnelle (en attente du procès en appel)
Peine de 1ère instance	5 ans de prison ferme

## Libération de Moussa Mara "El-Sissi" La réaction de son avocat, Me Mory Doumbouya

Le mercredi 11 mars 2026, Moussa Mara alias "El-Sissi" militant du RPG Arc-en-ciel (dissous par le MATD) a été mis en liberté, après plus de deux ans de détention, pour le plus grand bonheur de sa famille biologique et politique. Son avocat, Me Mory Doumbouya, a réagi à cette libération de son client.



« Moi, ce qui m'intéressait dans ce dossier, c'était vraiment l'examen de la procédure par une juridiction impartiale et indépendante. Et tout ce qu'on attendait de la justice, c'était vraiment cela. Et on a toujours demandé la tenue d'un procès juste et équitable. Mais il y a eu tellement de turbulences, de contingences, de renvois. Mais enfin, aujourd'hui, cette audience a pu se tenir et la juridiction correctionnelle a délibéré et il a été remis en liberté. Nous espérons que c'est la fin des poursuites. De toute façon, le client, il est là. Il a fait élection de domicile à notre cabinet, il n'y a aucun problème. Nous sommes disposés à faire face à toutes les situations. C'est un référé qui a été tenu en la présence régulière du parquet de Kaloum et le débat a été contradictoire. Nous, nous avons demandé une liberté. Parce que pour nous, notre client a été placé en détention

depuis 2023. Et nous sommes en matière correctionnelle. Plus de deux ans de détention provisoire, pour nous, c'est vraiment exagéré. Ça, ça viole les normes de procès juste et équitable. Parce qu'un des droits élémentaires de la personne poursuivie, c'est d'être fixée sur son sort et dans un délai raisonnable au cours d'une procédure contradictoire gérée par une juridiction impartiale et indépendante. Et jusque-là, la juridiction de Kaloum avait du mal à s'adapter, en tout cas à prendre en compte, à notre avis, ces exigences-là. Bon, souvent, et on comprenait par endroits certaines situations liées à beaucoup de contraintes de temps. Et c'est pour tout cela, on ne pouvait pas continuer à attendre. Plus de deux ans sans être fixé sur son sort, c'est vraiment de l'exagération. Cette procédure portait gravement atteinte à ses droits fondamentaux. C'est ce que la juridiction a corrigé ce soir. », a confié Me Mory Doumbouya au site Mosaiqueguinee.

Mamadou Oury



## Plafond des dépenses et cautions électorales Le regard d'Abdoulaye Kourouma (RRD)

La Direction générale des élections (DGE) a fixé les montants des cautions de participation ainsi que le plafond des dépenses de campagne pour les élections législatives et communales prévues le 24 mai 2026. Une décision qui suscite déjà des réactions dans la classe politique.



Le président du RRD, Abdoulaye Kourouma, affirme dans un entretien accordé à votre hebdomadaire, ne pas être surpris par ces montants. « Je m'attendais à ça en toute objectivité », a-t-il déclaré.

Selon la décision de la DGE, les candidats devront s'acquitter d'une caution de 300 millions de francs guinéens pour les législatives sur liste nationale, 100 millions de francs guinéens pour les législatives uninominales ou plurinominales, et 35 millions de francs guinéens pour les élections communales.

Candidat malheureux à la dernière présidentielle, Abdoulaye Kourouma estime que l'augmentation observée pour les législatives reste dans une certaine lo-

gique au regard des précédentes échéances électorales.

« En 2020, nous avons déjà payé 200 millions pour la liste nationale. De 2020 à 2026, cela fait six ans. Les choses ont un peu changé, les prix ont augmenté. Donc passer de 200 à 300 millions après cinq ou six ans, je trouve cela raisonnable », a-t-il expliqué.

La décision de la DGE fixe également un plafond pour les dépenses de campagne. Celles-ci sont limitées à 12 milliards de francs guinéens pour les élections législatives et à 7 milliards de francs guinéens pour les élections communales.

Dans le même temps, les autorités ont porté le nombre de députés à 147 contre 114 lors des précédentes législatures. Une

évolution que le président du RRD justifie par la croissance démographique du pays.

« Je pense que la population guinéenne a augmenté. Depuis plus de 20 ans, nous sommes à 114 députés. Et 20 ans, vous imaginez combien de Guinéens ont atteint l'âge de la majorité ? C'est aussi ça la démographie qui détermine le nombre de députés dans tous les pays », a-t-il soutenu.

Toutefois, Abdoulaye Kourouma estime que la caution exigée pour les élections communales pourrait poser certaines difficultés, notamment dans les grandes collectivités.

« C'est au niveau des communales qu'on trouve un peu élevé, parce que vous avez des villes qui ont 30 ou 40 conseillers », a-t-il fait remarquer.

Malgré ces réserves, le président du RRD confirme la participation de sa formation politique aux prochaines échéances électorales. « C'est mon travail de participer, c'est un hommage à Dieu. Dieu nous acceptera », a-t-il conclu.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

### Vie nationale

## L'activiste Ibrahima Sory Soumah se prononce sur la dissolution de 40 partis politiques par le MATD

Le mardi 10 mars 2026, la Plateforme des jeunes leaders pour le vivre-ensemble et le rayonnement de la société (PJLVERS), par la voix de son président, Ibrahima Sory Soumah, s'est prononcée sur la récente dissolution de 40 partis politiques par le MATD.



Des acteurs politiques et des activistes de la société civile continuent de réagir à la récente dissolution de 40 partis politiques par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

C'est le cas par exemple de la Plateforme des jeunes leaders pour le vivre-ensemble et le rayonnement de la société (PJLVERS). Son président, Ibrahima Sory Soumah, s'est confié mardi 10 mars 2026 au site Mosaiqueguinee.com pour faire remarquer que cette décision ne contribue pas au renforcement de la démo-

cratie guinéenne.

« La dissolution de ces 40 partis politiques s'apparente à une manœuvre visant à éliminer toute opposition susceptible, d'une part, d'entraver le vote de certaines lois lors de la prochaine législature et, d'autre part, de réduire toute forme d'adversité dans l'écosystème politique guinéen afin de faciliter la mise en œuvre du fameux objectif de développement 2040 sans contestation », a martelé Ibrahima Sory Soumah. Pour lui, le contexte aurait plutôt dû favoriser le dialogue politique. Il a par ailleurs rappelé

qu'à l'occasion de son investiture, le président de la République avait tendu la main à toutes les composantes politiques et sociales du pays.

« Pour nous, au sein de la PJLVERS, après la main tendue du président lors de son discours d'investiture, l'heure aurait dû être à un appel à l'ensemble de l'opposition pour discuter d'une éventuelle participation des partis qui n'avaient pas bénéficié de la clémence du MATD lors de la dernière présidentielle. Mais, contre toute attente, nous apprenons la dissolution de ces partis, dont certains sont historiques.

Cela projette une mauvaise image de notre démocratie... On ne peut pas prétendre tendre la main tout en tenant un gourdin dans l'autre pour frapper ceux qui veulent s'approcher. Ce n'est pas possible. », a confié l'activiste à Mosaiqueguinee.com.

Kéfina Diakité

### Nigeria

## La raffinerie d'Aliko Dangote assure la distribution de pétrole du pays malgré la guerre au Moyen-Orient

exposé aux fluctuations des cours en lien avec la guerre au Moyen-Orient. Mais le pays peut désormais compter sur la méga-raffinerie du milliardaire Aliko Dangote, à Lagos, pour éviter la pénurie. Une usine capable de raffiner 650 000 barils de pétrole brut par jour.



La raffinerie d'Aliko Dangote a réduit, mardi 10 mars, le prix départ entrepôt à 1 075 nairas le litre d'essence et 1 430 nairas le litre de diesel, soit une réduction de 100 et 190 nairas respectivement, en ligne avec la baisse globale du prix du baril de brut. Malgré les fluctuations du marché, l'approvisionnement local reste prioritaire et semble garanti. Une bénédiction, selon le président de l'association des distributeurs nigériens (PETROAN). « Vu la volatilité des prix, la raffinerie de Dangote représente notre salut », a déclaré Billy Gil-

lis-Harry, « la disponibilité du carburant est beaucoup plus importante que son prix ! », insiste-t-il.

Lors d'une conférence de presse en début de semaine, le nouveau directeur de la raffinerie de Lekki, David Bird, a indiqué que l'usine tourne toujours à plein régime, avec une capacité de 650 000 barils de pétrole brut par jour. En revanche, ce cadre du groupe Dangote s'est plaint des coûts réglementaires imposés par « pas moins de 47 agences gouvernementales », selon lui, et qui pèsent finalement sur le tarif à la pompe.

De plus, le groupe Dangote est encore contraint d'acheter une partie de son pétrole brut, en dollars, à l'international. La direction de l'usine réclame donc une nouvelle fois que l'accès au brut nigérian soit réservé en priorité aux raffineries locales, pour soutenir la production nationale dans un moment crucial.

RFI

Crise de liquidité en Guinée

Les observations de Lansana Diawara, DG du FDSI

Lansana DIAWARA est l'actuel Directeur Général du Fonds de Développement Social et de l'Indigence FDSI et ancien Président de l'association Guinéenne des Usagers des Banques (AGUB). Pour lui, il serait important de fixer une date butoir pour changer les billets en cette période de crise de liquidité en Guinée. Lisez...



« La Guinée est actuellement confrontée à une crise de liquidité, caractérisée par une pénurie de billets de banque en circulation. Cette situation est exacerbée par le comportement de certains Guinéens qui refusent de déposer leur argent dans les banques et le développement accéléré de l'économie rurale dans des zones à fort impact minier et

autres, préférant conserver sous forme de liquide. Pour résoudre ce problème, il est essentiel que l'État fixe une date butoir pour changer progressivement les billets actuels notamment les billets de 5 000 GNF et 10 000 GNF pour un premier temps.

Pourquoi cette mesure ?

Réduction de la masse monétaire en circulation : En fixant une date butoir pour changer les billets, l'État peut réduire la quantité de monnaie en circulation, ce qui contribuerait à stabiliser le système financier et à réduire l'inflation.

Encouragement au dépôt bancaire

En imposant un délai pour changer les billets, les Guinéens seront incités à déposer leur argent dans les banques, ce qui augmenterait les dépôts et permettrait aux banques de prêter davantage, stimulant ainsi l'économie.

Lutte contre la thésaurisation

La fixation d'une date butoir pour changer les billets permettrait de lutter contre la thésaurisation, qui est l'une des causes principales de la crise de liquidité en Guinée.

Modernisation du système financier

La mise en circulation de nouveaux billets est un nouveau départ qui contribuerait à moderniser le système financier guinéen, en encourageant l'utilisation de moyens de paiement électro-

niques et en réduisant la dépendance à l'égard du liquide.

Mesures d'accompagnement :

Il est essentiel de mener une campagne de communication et de sensibilisation pour informer les Guinéens sur les raisons de cette mesure et les avantages qu'elle présente. À l'état de favoriser l'ouverture de banque primaire dans les 2/4 des sous-préfectures d'ici fin 2027. Car l'économie rurale est en pleine mutation depuis 2021.

Amélioration des services bancaires

Les banques doivent améliorer leurs services pour encourager les Guinéens à déposer leur argent et à utiliser les moyens de paiement électroniques.

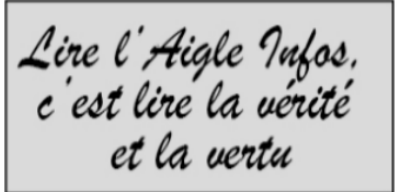
Renforcement de la réglementation

Il est nécessaire de renforcer la réglementation pour lutter contre

la thésaurisation et encourager les Guinéens à déposer leur argent dans les banques.

En conclusion, la fixation d'une date butoir pour changer les billets actuels par les nouveaux billets de 5 000 GNF et 10 000 GNF est une mesure nécessaire pour résoudre la crise de liquidité en Guinée. Cette mesure doit être accompagnée de mesures d'accompagnement pour encourager les Guinéens à déposer leur argent dans les banques et à utiliser les moyens de paiement électroniques. », a écrit Lansana DIAWARA, Directeur Général du Fonds de Développement Social et de l'Indigence FDSI, Ancien Président de l'association Guinéenne des Usagers des Banques AGUB.

Kèfina Diakité



GÉOPOLITIQUE

L'Iran sous le feu, le monde sous tension

Le Proche-Orient vient de basculer dans une ère d'incertitude radicale. Depuis le déclenchement, le 28 février dernier, de l'opération américano-israélienne « Epic Fury », les certitudes géopolitiques volent en éclats au rythme des détonations sur le sol iranien. L'élimination du Guide suprême, l'Ayatollah Ali Khamenei, dès les premières heures du conflit, marquait un point de non-retour. Pourtant, dix jours plus tard, le régime des mollahs ne montre aucun signe de capitulation.



Pour décrypter les ressorts profonds de cette crise, nous avons recueilli l'analyse de M. Ibrahim Kallo, juriste, expert en aide internationale et fin analyste de la géopolitique mondiale.

L'ombre du pétrole derrière l'acier des missiles

Si la Maison Blanche justifie l'offensive par la nécessité de neutraliser une menace nucléaire imminente, Ibrahim Kallo invite à regarder plus loin : vers les puits de pétrole et les flux financiers.

« L'Iran opère en dehors du système du pétrodollar en vendant ses ressources à bas prix aux puissances orientales, notamment la Chine », rappelle-t-il.

Pour l'expert, cette guerre n'est pas qu'une affaire de sécurité ; c'est un choc brutal contre un modèle de résistance économique qui fragilise l'hégémonie du dollar. L'opération « Epic Fury » serait ainsi la réponse musclée du capitalisme occidental face à un bloc qui refuse ses règles de jeu.

Une résilience idéologique : De Ali à Mojtaba

L'un des paris de la coalition était qu'en décapitant le régime, celui-ci s'effondrerait. L'histoire semble

leur donner tort. La désignation rapide de Mojtaba Khamenei pour succéder à son père démontre la solidité de l'appareil théocratique. Selon Ibrahim Kallo, le régime repose sur une ossature militaro-politique « nébuleuse » et une idéologie chiite solidement ancrée. « Bombarder est une chose, faire s'effondrer un régime en est une autre », martèle-t-il. En réalité, l'agression extérieure semble produire l'effet inverse : elle réveille la fibre patriotique iranienne et resserre les rangs autour du nouveau Guide, tout en isolant davantage les États-Unis sur la scène diplomatique.

Le monde en otage : Le détroit d'Ormuz et le spectre du chaos

Le risque majeur de ce conflit réside dans sa propagation. Avec 20% de l'approvisionnement mondial en hydrocarbures transitant par le détroit d'Ormuz, Téhéran détient un levier de pression colossal.

L'analyse de Kallo est sans appel : une fermeture de cette voie maritime asphyxierait les économies européennes et asiatiques, mais aussi les monarchies du Golfe, victimes collatérales malgré leurs bases militaires américaines. Le soutien tacite de la Russie et de la Chine, via le partage de renseignements stratégiques, conforte l'Iran dans sa détermination.

Venezuela vs Iran : Le piège de la comparaison

À ceux qui rêvent d'une issue à la vénézuélienne, après la capture spectaculaire de Nicolas Maduro lors de l'opération « Absolute Resolution », Ibrahim Kallo oppose

Mois saint de Ramadan

Les travailleurs du FDSI réunis pour une rupture collective du jeûne

Selon sa Direction de la Communication et des Relations Publiques, et sous l'impulsion de son Directeur Général, M. Lansana Diawara, le Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI) a réuni ses cadres et l'ensemble de son personnel dans un réceptif hôtelier, lundi 9 mars 2026, autour d'une rupture collective de jeûne placée sous le signe du partage, de la fraternité et du renforcement de l'esprit d'équipe.



Dans un contexte où le mois Saint de Ramadan incarne les valeurs de solidarité, de générosité et de communion, cette initiative du Directeur Général s'inscrit dans une volonté affirmée de promouvoir un climat de travail fondé sur la cohésion, la confiance mutuelle et le sentiment d'appartenance à une même famille professionnelle.

L'ensemble du personnel du FDSI a ainsi eu l'opportunité de se retrouver dans un cadre convivial et chaleureux, loin des contraintes quotidiennes du bureau, pour partager un moment de recueillement et d'échanges fraternels autour de l'Iftar.

Cette rencontre a été honorée par la présence de M. Roger Klonon, Secrétaire Général du Ministère

une fin de non-recevoir.

« L'Iran n'est pas le Venezuela. Le contexte sociologique et les capacités de défense, notamment nucléaires, font de toute tentative d'installation d'un régime « marionnette » un saut dans l'inconnu aux conséquences imprévisibles. »

La fin du droit international ?

En conclusion, Ibrahim Kallo s'alarme de l'érosion du multilatéralisme. Les actions unilatérales de l'administration Trump, qu'il

de la Femme, de la Famille et des Solidarités, qui a salué l'initiative du Directeur Général et l'esprit de solidarité qui anime l'institution. Prenant la parole, il a souligné l'importance de telles rencontres dans le renforcement de la dynamique collective.

« De telles initiatives contribuent fortement à consolider les relations humaines et à renforcer la cohésion entre les cadres et les agents. Je tiens à féliciter le Directeur Général et toute l'équipe du FDSI pour cet esprit de famille et de solidarité qui fait la force de cette institution », a-t-il déclaré.

Pour les participants, cette soirée a largement dépassé le simple cadre d'une rupture de jeûne. Elle a constitué un moment privilégié de rapprochement, de dialogue et

s'agisse de l'Iran ou du Venezuela, signent pour lui un retour à une « Realpolitik » brutale qui piétine les principes de l'ONU.

L'Afrique, bien que géographiquement éloignée, observe avec une attention mêlée d'inquiétude. Entre la prudence laconique de la CEDEAO et les positions tranchées de la Confédération de l'AES, le continent reste divisé face à ce qu'Ibrahim Kallo appelle la « marche de la géostratégie ».

de communion, rappelant que la réussite des nobles missions du FDSI repose avant tout sur l'engagement d'une équipe soudée, animée par la même vision et la même détermination à servir les populations les plus vulnérables. La soirée s'est achevée dans une atmosphère empreinte de spiritualité et de recueillement, marquée par des prières pour la paix, la stabilité et la prospérité de la Guinée, ainsi que par des bénédictions pour la réussite des programmes sociaux portés par le FDSI au bénéfice des couches les plus démunies.

À travers cette initiative hautement symbolique, le Directeur Général, M. Lansana Diawara, a réaffirmé sa conviction profonde que la véritable richesse d'une institution réside dans son capital humain, dans sa capacité à cultiver la solidarité interne et à fédérer toutes les énergies autour d'objectifs communs au service du bien-être des populations, rapporte la Direction de la Communication et des Relations Publiques du FDSI.

Kaba Kankoula

Le verdict du 25 mars dans d'autres dossiers domestiques pourrait sembler dérisoire face à ce brasier mondial, mais pour l'expert, le message est le même partout : le respect des règles est le seul rempart contre le chaos.

Ibrahim KALLO, Juriste, expert en aide internationale et analyste en géopolitique  
Email : kalloibrahim76@yahoo.com

La Rédaction

## Tensions au Moyen-Orient Les confidences de l'ambassadeur d'Iran en Guinée

Le mardi 10 mars 2026, dans un entretien accordé au site *Africa-guinee.com*, Jamshid Parvizi, ambassadeur d'Iran en Guinée, est revenu entre autres sur la situation de guerre qui prévaut au Moyen-Orient, les origines des tensions régionales, la position officielle de son pays face aux opérations militaires.



Sur l'origine des tensions actuelles entre l'Iran d'un côté et de l'autre Israël et les États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Jamshid Parvizi explique: « Je vous remercie d'avoir donné à l'ambassadeur de la République islamique d'Iran l'occasion de cette interview. Nous considérons que la racine des conflits au Moyen-Orient réside dans la nature déstabilisatrice du régime sioniste d'Israël.

Israël est un régime d'occupation, et sa doctrine sécuritaire repose sur la déstabilisation de la région. Pour les États-Unis, qui sont le principal défenseur d'Israël, il est très important qu'Israël dispose, de très loin, d'une puissance supérieure à celle des pays de la région. Afin de préserver cette supériorité, les États-Unis provoquent des crises dans tous les pays forts de la région »

A propos des événements qui ont marqué cette détérioration des relations, le diplomate iranien dira ceci : « Après la victoire de la Révolution islamique, l'Iran a placé la question palestinienne au rang de question principale dans sa politique étrangère. Al-

Qods (Jérusalem) est précieuse et noble pour les musulmans, et l'Iran soutient la résistance islamique face à l'occupation. C'est un devoir religieux, plus encore qu'une politique.

Pour nous, la diplomatie est la voie préférable. Mais la diplomatie ne peut fonctionner que lorsqu'elle est impartiale. Une diplomatie unilatérale et partisane ne peut jamais répondre aux aspirations de tous les peuples. Aujourd'hui, nous constatons que la scène diplomatique internationale est en faveur des puissances. Malgré cela, nous continuons à insister sur la diplomatie, parce que nous avons des objectifs légitimes et nous sommes convaincus qu'ils peuvent être atteints par la voie diplomatique. Vous avez vous-même vu que nous étions en pleine négociation lorsque les États-Unis d'Amérique et Israël nous ont attaqués. Cela montre que les parties en face de nous ne croient pas à la diplomatie. »

Parlant de la position officielle de l'Iran face à cette crise, il a déclaré : « C'est une agression flagrante. Tout en condamnant cette agression, nous réaffirmons

## Dialakoro (Mandiana)

## Mort de 5 femmes dans l'effondrement d'un puits sur un site d'orpaillage

Le lundi 09 mars 2026, selon *Guineenews*, un nouvel accident mortel lié à l'orpaillage artisanal s'est produit dans la préfecture de Mandiana. Ce sont cinq femmes qui ont péri ce jour-là l'effondrement d'un puits d'exploitation sur un site minier situé à Kanté-Doubalandou, dans la sous-préfecture de Dialakoro.



Les informations recueillies auprès de sources locales indiquent que le drame s'est produit sur le site d'orpaillage connu sous le nom de Djökola, un lieu fréquenté quotidiennement par de nombreux habitants de la zone en quête d'or.

D'après le site d'informations, les victimes participaient aux activités de lavage et de traitement du minerai lorsqu'une partie du puits s'est brutalement effondrée. L'éboulement qui a suivi les a ensevelies sous les décombres, provoquant une vive panique parmi les travailleurs présents sur les lieux.

Guineenews fait remarquer que dans cette région de la Haute-Guinée, l'exploitation artisanale de

l'or constitue l'un des principaux moyens de subsistance pour de nombreuses familles. Cette réalité explique la présence importante de femmes sur les sites d'orpaillage, malgré les risques élevés liés aux conditions d'exploitation souvent précaires.

Joint par *Guineenews*, Amara Kanté, dont un membre de la famille figure parmi les victimes, affirme avoir entendu le bruit de l'effondrement alors qu'il se trouvait à proximité du site.

« J'étais assis dans un café près de la mine lorsque nous avons entendu un grand bruit. Nous avons aussitôt compris que les parois du puits venaient de céder », a-t-il confié.

Selon son témoignage, les victimes sont quatre femmes mariées et une jeune fille. Parmi elles figure sa belle-mère, Koumba Kanté.

« Après l'accident, nous avons passé toute la nuit à participer aux recherches pour retrouver les corps », a-t-il ajouté.

À la suite du drame, les habitants de la localité et des jeunes venus des villages environnants se sont mobilisés pour mener les opérations de fouille. Les recherches ont duré plusieurs heures avant que les cinq corps ne soient fina-

lement extraits des décombres.

« L'accident est survenu dans l'après-midi et ce n'est qu'au tour de 20 heures que les corps ont été retrouvés. Les jeunes de Balandougouba nous ont beaucoup aidés dans les recherches », a précisé Amara Kanté.

Après leur récupération, les dépouilles ont été transportées vers une structure sanitaire avant d'être remises aux familles pour leur inhumation, dans une atmosphère de profonde tristesse au sein de la communauté.

Ce drame survient moins d'un mois après un autre éboulement meurtrier survenu à Kondiana-koura, également dans la préfecture de Mandiana, où dix femmes avaient perdu la vie dans des circonstances similaires.

La répétition de ces accidents remet une fois de plus en lumière la question de la sécurité sur les sites d'orpaillage artisanal, où les travailleurs exercent la plupart du temps sans équipements de protection ni encadrement suffisant, rapporte le site *Guineenews*.

Mamadou Oury

*Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu*

## Centrafrique Arrestation d'un humanitaire français de MSF par des mercenaires russes

Le gouvernement centrafricain accuse un travailleur humanitaire français de la branche suisse de Médecins sans frontières (MSF) « d'activités subversives ». François Zamparini, qui faisait le déplacement depuis un camp de réfugiés en RDC, a été arrêté, mercredi 4 mars, par des mercenaires russes à Zémio, juste de l'autre côté de la frontière, en Centrafrique, alors qu'il était en réunion avec des autorités locales de cette zone en proie à un conflit intercommunautaire sanglant depuis plusieurs années. Dans un communiqué publié ce mardi matin, Médecins sans frontières Suisse affirme « soutenir » François Zamparini et travailler « à la clarification de cette situation en collaboration avec les autorités compétentes ».



Ce n'était pas la première fois que François Zamparini traversait la rivière Mbomou pour se rendre à Zémio. De l'autre côté, en territoire congolais, à Nzapaye, le coordonnateur des urgences de MSF travaillait à l'acheminement de l'aide aux milliers de réfugiés

centrafricains fuyant un conflit en cours depuis 2023, dans lequel se mêlent la milice communautaire zandé, la rébellion UPC, l'armée centrafricaine, les « casques bleus » et les mercenaires russes. Arrestation lors d'une réunion Pour l'ONG, faire transiter le ma-

tériel par la Centrafrique est plus aisé que via la RDC. D'où la présence de François Zamparini à Zémio. Lors de ses venues précédentes, aucun problème. Mais cette fois, les « Wagner » ont débarqué au cours d'une réunion à laquelle participaient le sous-préfet et le maire de la ville. Gardé à la gendarmerie nationale, il a été ramené à Bangui avec un employé local de l'ONG.

Dans la foulée, une campagne a été lancée sur les réseaux sociaux afin de le présenter comme un espion et un mercenaire. Puis le ministère de la Communication l'a accusé « d'activités subversives visant à soutenir des groupes armés », en l'occurrence la milice Azandé Ani Kpi Gbè. Le

ministère de la Défense a évoqué, pour sa part, un « individu suspect interpellé en raison de sérieux soupçons d'activités visant la déstabilisation de la situation sécuritaire. »

Pas sur la liste officielle

« Aucun document justifiant la légalité de sa présence n'a été découvert sur lui » est-il écrit dans son communiqué. Selon le communiqué issu du ministère de la Communication, il ne figure pas sur la liste officielle du personnel de l'organisation. De fait, François Zamparini est employé au siège de l'organisation en Suisse, et non détaché en Centrafrique.

Le même communiqué affirme également qu'il aurait déjà été arrêté en Centrafrique en 2016 après avoir servi de formateur au groupe rebelle d'Armél Sayo dans l'ouest du pays pendant deux ans. Or, François Zamparini travaillait à cette époque en Syrie et au Liban, comme en témoignent plusieurs interventions médiatiques.

Dans cette zone instable du haut-Mbomou, les Russes goûtent peu la présence de personnes extérieures, particulièrement des Occidentaux, qui pourraient observer leurs exactions.

Cette situation rappelle celle de Joseph Figueira. Ce chercheur belgo-portugais a été arrêté au même endroit en mai 2024, alors qu'il était en mission pour une ONG américaine.

Le Quai d'Orsay suit le dossier

Il a, par la suite, été lourdement condamné pour « atteinte à la sûreté de l'État », et se trouve toujours en détention au camp de Roux, à Bangui. Lors de son récent passage en Centrafrique, le président portugais avait espéré obtenir une évacuation sanitaire, en vain. Selon plusieurs sources, Joseph Figueira est considéré comme « l'otage des Russes ».

L'ONG Médecins sans frontières n'a pas souhaité communiquer jusque là. Le ministère français des Affaires étrangères assure pour sa part à RFI suivre « attentivement » ce dossier, apporter l'assistance nécessaire et dialoguer avec les autorités. Le Quai d'Orsay ne confirme pas en revanche les informations de presse sur une visite imminente du ministre Jean-Noël Barrot à Bangui.